

## SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

*Séance du 25 avril 1895*

Présidence de M. Alexandre Sorel

M. le Secrétaire, absent pendant le mois dernier, s'excuse de ne pouvoir donner lecture du procès-verbal de la dernière séance et procède au dépouillement de la correspondance qui comprend des invitations au soixante-deuxième congrès archéologique de France, qui se tiendra à Clermont-Ferrand, du 5 au 13 juin ; et au Congrès de la Fédération historique et archéologique de Belgique, qui se tiendra à Tournai, du 5 au 8 août.

La société décide qu'elle désignera dans la séance de mai ses délégués pour ces deux réunions.

Parmi les ouvrages offerts figurent des publications des sociétés archéologiques de Bruxelles et de Namur, de la société d'Etudes des Basses-Alpes, de la société des Antiquaires du Centre et un volume de M. le vicomte de Caix de Saint-Aymour, intitulé : La maison de Caix, rameau mâle des Coucy-Boves, notes et documents pour servir à l'histoire d'une famille picarde au moyen-âge (XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle), in-8. 1895.

Cet ouvrage, dit M. de Marsy, est accompagné de nombreuses pièces justificatives et illustré de planches d'armoiries et de sceaux ; on y rencontre presque à chaque page des mentions curieuses pour l'histoire de notre région.

On y trouve notamment un rondeau d'Eustache Deschamps, le célèbre bailli de Senlis au xiv<sup>e</sup> siècle, dans lequel le poète cite Bidaut de Caix, capitaine de Laon, qui lui avait prêté de l'argent à un taux qu'il trouvait exorbitant, aussi, ne semblait-il pas pressé de s'acquitter de sa dette :

*Sur une dette de jeu*

J'ay à Cambray eu trois frans de pur sort  
Pour un demi à rendre à Compiègne,  
Mais que le roy et moy Eustace y viengne.  
Bidaut de Caix se met à prêter fort  
Du jeu des dez ; à tous de ce souviengne :  
J'ay à Cambray eu trois frans de pur sort  
Pour un demi à rendre à Compiègne.

Plus loin, c'est une notice très détaillée sur la famille de Brouilly, dont le nom figure parmi les gouverneurs de Compiègne, et une autre sur la maison de Sorel, que complète un testament de Pierre de Sorel, chanoine de Noyon, mort dans le courant du xv<sup>e</sup> siècle.

Désirant conserver à son travail un caractère réellement historique et voulant échapper aux difficultés et aux complaisances qu'entraîne toujours la rédaction d'une généalogie, l'auteur s'est arrêté au xv<sup>e</sup> siècle ; il s'est borné à expliquer les origines d'une vieille maison picarde au moyen âge, à en suivre les divers membres dont la trace s'est conservée dans les phases de leur existence, à établir leur filiation quand cela était possible, à étudier la décadence de la maison à partir du xv<sup>e</sup> siècle, et à indiquer seulement d'une manière sommaire les causes de cette décadence et son relèvement à partir du xviii<sup>e</sup> siècle.